

Finalité
<ul style="list-style-type: none"> Être qualifié « auditeur énergétique » au sens du décret n°20186-416. Prestation auprès de particuliers éligible au CITE et à MaPrimeRénov'.
Durée
14h de formation dont : <ul style="list-style-type: none"> 7h en distanciel (1j) 7h en présentiel (1j)
Public ciblé
Architectes, collaborateurs d'architectes, projecteurs, économistes de la construction, ingénieurs, techniciens, maître d'œuvre, collaborateurs de bureau d'études et sociétés d'ingénierie.
Pré requis
Avoir réalisé le parcours Dynamoe 1
Formateurs
Adrien Dhalluin : Plateforme Tipee Benjamin Fédor : Practee Formation
Méthodes pédagogiques
Méthodes pédagogiques : <ul style="list-style-type: none"> Formation en blended learning - mixte présentiel et distanciel À distance : 2 webinaires de 45min (synchrone) + 7h de temps de travail personnel estimé en e-learning sur notre plateforme moodle (asynchrone) Forum animé par le formateur référent pour favoriser les échanges avec et entre participants En présentiel : 1 jour (7h) avec animation de groupe Etudes de cas Animation de groupes/jeux de rôles Serious games
Validation des connaissances
Evaluation tout au long de la formation par QCM, quiz, exercices, jeux de rôle, échanges oraux
Coût pédagogique
Frais de formation : 450€ HT*, déjeuners inclus *Frais pris en charge pour les ressortissants du FIFPL
Effectif
25 personnes maximum en distanciel 12 personnes maximum en présentiel

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

Ce parcours vous permettra de :

- Intégrer les problématiques d'une enveloppe performante
- Connaître les solutions techniques
- Connaître les risques de surchauffe et/ou de pathologies
- Choisir l'outil d'aide au projet de rénovation
- Formuler des scénarios de rénovation (globale et par étapes)
- Définir la typologie des systèmes installés
- Adapter/proposer les solutions d'équipement
- Connaître les aides financières
- Savoir arbitrer et hiérarchiser les interventions
- Savoir orienter et conseiller le maître d'ouvrage
- Concevoir l'avant-projet de rénovation sur les volets techniques, financiers et humains
- Promouvoir le projet à travers une offre globale et son accompagnement auprès de la Maîtrise d'Ouvrage

Programme

REF STAGE : **DYNAMO E2**

ATTENTION : Ce module ne peut être suivi sans être précédé du module DynaMOE 1.

Etape 6 : Distanciel "SAVOIR"

13 séquences et 2 webinaires

Durée : 4 semaines

- Dresser l'état initial d'un bâtiment
- Connaître les solutions techniques
- Connaître et choisir les outils
- Élaborer un programme de rénovation

Etape 7 : Présentiel "FAIRE"

Etudes de cas et mises en situation

Durée : 1 jour

- Répertorier l'existant
- Élaborer un programme de rénovation
- Assurer la gestion collaborative d'un chantier

Session 1 du 26 Octobre au 14 Décembre 2021

Etape 6 :

- webinaire 1 : 26 octobre
- webinaire 2 : 16 novembre

Etape 7 :

- présentiel : 14 décembre à Lagord (17)